

Tribune opposition

Augmentation du taux d'imposition de la taxe d'habitation

Lors du conseil municipal du 27 mars 2015, la majorité actuelle a voté une augmentation du taux d'imposition de la taxe d'habitation pour l'exercice budgétaire de l'année 2015. Le groupe « Louvres en mouvement avec vous » s'est prononcé contre cette augmentation. Pour autant, nous sommes conscients au regard du contexte économique de la difficulté que peut engendrer pour la commune de Louvres la réalisation d'un budget équilibré. Cependant, au regard de la situation sociale et économique des ménages, nous ne pouvons voter une telle augmentation.

La Ville de Louvres et les NAP (nouvelles activités périscolaires)

Comme évoqué lors d'une précédente tribune, nous avons souhaité porté notre attention sur la mise en œuvre d'un dispositif pour la réussite scolaire des jeunes lupariens.

Ce n'est qu'à la rentrée scolaire de septembre 2014 que la commune de Louvres a mis en place son nouvel aménagement du rythme scolaire en application du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013

La ville de Louvres a ainsi regroupé les activités proposées aux enfants le mercredi matin de 11h à 12h30, a réduit l'amplitude journalière en arrêtant l'enseignement à 16h15 et a augmenté le temps de pause du midi d'un quart d'heure (les enfants reprennent à 13h45 au lieu de 13h30 auparavant)

A ce jour, nous avons pu observer :

- Pour le quart d'heure supplémentaire de pause méridienne : les familles et assistantes maternelles qui reprennent les enfants tous les midis l'apprécient, car il leur évite la course après l'heure qui était au détriment des petits, les enfants qui restent au restaurant scolaire ont eux aussi plus de temps pour manger et faire des activités ;
- Pour la fin des cours à 16h15 : aucune difficulté majeure ;
- Pour les nouveaux aménagements périscolaires (NAP) du mercredi matin : une vraie satisfaction de la majorité des ATSEM de pouvoir apporter leur compétence, une équipe d'animation attentive à la réussite de sa mission et des retours de la part des familles et des enfants qui sont positifs à ce jour. Tous semblent apprécier cette nouvelle organisation, surtout au regard des activités proposées.

La Ville de Louvres bénéficie d'une équipe d'animation performante mais devrait aller encore plus loin dans les moyens à développer pour la réussite des jeunes lupariens. Nous sommes convaincus de l'importance de mettre en œuvre un projet éducatif territorial (PEDT), prévu par la loi pour la refondation de l'École.

Élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale, le projet éducatif territorial (PEDT) permet d'associer l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation sur le territoire de Louvres et de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France (CARPF) :

Services de l'État concernées (Education nationale, sports, jeunesse...), les services du Conseil Général du Val d'Oise, les mouvements de l'éducation populaire, le tissu associatif local (culturel et sportif), les services de la ville...

Le projet éducatif territorial peut ainsi tirer parti de toutes les ressources du territoire et créer des synergies qui vont garantir une plus grande continuité éducative entre école et activités périscolaires, offrant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, formalisant et renforçant l'engagement des différents acteurs, donnant une place plus importante aux familles.

Le groupe « Louvres en mouvement avec vous »

Abdenour Chibane, Eddy Thoreau, Gérald Verger, Liliane Bouy et Nathalie Carrier

